

Contacts presse

- Karine Baudoin, 06 30 08 42 14.
- Ludivine Di Mèglio, 06 70 76 73 67.

Communiqué de presse, 30 septembre 2025 • 1/2

Autopartage : Modulauto monte en régime à Montpellier

Une flotte de 300 véhicules en autopartage pour les Montpelliérains en 2028, c'est l'ambition de Modulauto. L'entreprise étoffe son maillage régional avec l'ouverture de 35 nouvelles stations, dont 26 dans la métropole de Montpellier et une présence renforcée dans le hub des mobilités du parking de la Comédie. Référence de l'autopartage en Occitanie-Est, Modulauto fait partie des acteurs majeurs français du secteur qui seront réunis à Montpellier le 4 décembre pour la Journée nationale de l'Autopartage.

En 2024, Modulauto remportait un appel à manifestation d'intérêt de la Métropole de Montpellier jusqu'en 2030. Depuis, le spécialiste de l'autopartage continue de tisser son réseau de véhicules mis à disposition des particuliers et des professionnels, part intégrante de la décarbonation de la mobilité urbaine. D'ici décembre, la SAS aura ouvert 26 nouvelles stations en voirie dans la métropole. En parallèle, son parc au sein du hub des mobilités du parking de la Comédie passe de 5 à 12 véhicules ; il devrait atteindre les 20 à la fin de l'année.

« Nous disposerons de 200 véhicules en Occitanie fin 2025, dont 170 à Montpellier, annonce Olivier de Broissia, CEO de Modulauto. Notre objectif pour la métropole en 2028 : une flotte de 300 véhicules, pour rendre notre service accessible au plus grand nombre, à 300 mètres maximum de chez soi. » Présent dans l'Hérault, le Gard, l'Aude et les Pyrénées-Orientales, Modulauto gèrera 140 à 150 stations d'autopartage en fin d'année.



Modulauto compte 5000 utilisateurs, 40% de professionnels

Modulauto propose un service d'autopartage « en boucle », qui implique la restitution du véhicule à sa station de départ. Les véhicules, en libre accès 24h/24, bénéficient d'une maintenance régulière et d'un service d'assistance, un avantage clef par rapport à l'autopartage entre particuliers. « Nous sommes passés de 3000 à 4500 utilisateurs à Montpellier entre 2023 et 2025 ; ils sont 5000 en Occitanie » constate Olivier de Broissia. « Les professionnels représentent 40% de notre chiffre d'affaires. » Des résultats encourageants que Modulauto entend encore améliorer, en lien notamment avec le développement des mobilités douces dans la métropole. Prochaine étape : création d'une station Modulauto à la gare Sud de France à l'occasion de l'extension de la ligne 1 du tramway le 18 octobre.

Communiqué de presse, 30 septembre 2025 • 2/2

Autopartage : Modulauto monte en régime à Montpellier

Un million de Français concernés par l'autopartage

Modulauto est membre de l'Association des Acteurs de l'Autopartage (AAA). L'observatoire annuel 2025 de l'AAA montre l'appétence croissante des Français pour cette solution : on estime à un million le nombre de Français pratiquant l'autopartage sous toutes ses formes en janvier 2025 (+11,5% en un an), pour des boucles en majorité de moins de 4 heures. « En intégrant de façon fluide et intelligente des services complémentaires, nous construisons une alternative crédible à la voiture individuelle » ajoute Olivier de Broissia. « Mais comme l'explique une récente enquête de l'ADEME*, il faut démocratiser l'autopartage en élargissant l'offre de service ! » Le dirigeant de Modulauto en débattrait notamment lors de la 3^e Journée nationale de l'autopartage qu'organisera l'AAA le 4 décembre à Montpellier.

À propos de Modulauto

Créée en 2006 sous forme de SAS à Montpellier par Olivier de Broissia, Modulauto est le spécialiste de l'autopartage en boucle en Occitanie-Est. À Montpellier, Modulauto s'inscrit dans la politique volontariste mise en place pour diminuer le taux de motorisation des ménages en s'intégrant à l'offre de transport globale.

Modulauto a ouvert son capital à Communauto en octobre 2023.

Chiffres 2025

- CA prévisionnel 2025 : 2 M€.
- Collaborateurs : 9.
- Utilisateurs inscrits : 5000 en septembre.
- Voitures : 200 en fin d'année.
- Stations : 140 à 150 en fin d'année, dont 118 pour la métropole de Montpellier.
- 15 communes concernées en Occitanie : Montpellier, Castelnau-le-Lez, Saint-Jean-de-Védas, Lattes, Baillargues, Saint-Gély-du-Fesc, Perpignan, Carcassonne, Narbonne, Béziers, Sète, Gignac, Lunel, Vauvert et Nîmes.
- Présent dans les pôles d'échanges multimodaux à Perpignan, Narbonne, Béziers, Gignac, Baillargues, Nîmes et Montpellier.

* « Enquête nationale autopartage 2022 : impact sur les pratiques de mobilité des français », ADEME.